



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°102/2023

**Objet : Contrat d'entretien des installations de cloches et d'horloges de l'église Saint Martin.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la nécessité de faire entretenir les installations campanaires et l'horlogerie monumentale de l'église Saint Martin.

Considérant la proposition de contrat de la société MAMIAS, 16 rue de derrière la montagne 77500 CHELLES, pour un montant annuel de 360,00€ HT soit 432,00€ TTC et une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

### DÉCIDE

- **de souscrire** le contrat d'entretien des installations de cloches et d'horloges de l'église Saint Martin avec la société MAMIAS sise 16 rue de derrière la montagne 77500 CHELLES pour un montant annuel de 360,00€ HT soit 432,00€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 29 septembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230929-102-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2023

Mise en ligne le 3 octobre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

  
Sébastien PONIATOWSKI

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)